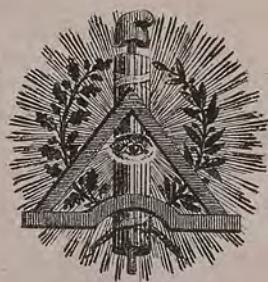


THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



1811-1812

1811-1812

LE
GRAND-BAILLIAGE
DE LYON
COMÉDIE
EN UN ACTE ET EN PROSE



LE

GRAND-BALLAGE

DE JAPON

COMEDIE

EN UN ACTE ET EN PROSE



LE
GRAND-BAILLIAGE
DE LYON
COMÉDIE

EN UN ACTE ET EN PROSÉ;
Par M. BILLEMAZ, Greffier;

REPRÉSENTÉE par MM. les Officiers
audit Siège, le Samedi 27 Septembre 1788.



À LYON,

De l'Imprimerie de l'AUTEUR.

A l'Enseigne de la VÉRITÉ.

~~SECRET~~
**LETTRE de M^e BILLEMAZ, à
 M. GUBIAN, Greffier criminel.**

312 Lyon, 12 Octobre.

J^e ne puis résister, Monsieur & cher Confrere, à votre impatiente curiosité. Je vous envoie la Comédie du Grand-Bailliage ; je n'ai jamais écrit en ce genre, & ma presse n'a gémi que pour transmettre à la postérité le souvenir des *Francs-Maçons Plaideurs & les Prophéties d'un âne*. Ma succès, en publiant ces gentillesse, m'ont inspiré le désir de me faire un nom dans la République Littéraire ; cela est si facile aujourd'hui, que je compte bien avoir une place, l'année prochaine, dans le petit almanach des très-grands hommes. Au demeurant, j'ai composé à la hâte ; je n'ai d'autre mérite, que celui d'avoir recueilli fidélement les faits & gestes dont nous avons ~~l'autorité~~, pour ainsi dire, été les témoins, & d'avoir copié scrupuleusement le style

des personnages qui remplissent les premiers rôles.

Mon extrême modestie me prescrit de vous recommander le secret ~~sur~~ cette production éphémère , à moins que vous ne jugiez qu'elle puisse ajouter à ma célébrité , en la rendant publique par la voie de l'impression ; je m'en rapporte à votre goût & à vos connoissances. Lorsqu'on les acquiert , comme vous , par la lecture des Romans du jour , la fréquentation assidue des spectacles & des conversations , non moins amusantes qu'instructives , des filles de théâtre & autres , on ne peut être qu'un bon juge , un critique éclairé , & par conséquent , un guide sûr , à la discrétion duquel on doit se confier.

Je suis avec le plus sincère & loyal attachement ,

Votre affecté Serviteur

& Confrere ,

BILLEMAZ.

A U P U B L I C.

J'AUROIS craint de manquer à l'amitié & à la confraternité , si j'avois privé mes concitoyens d'un ouvrage qui fait autant d'honneur à M^e Billema^z , qu'il procurera de plaisir , par la nouveauté du sujet & la maniere dont il est traité.

Ces motifs l'ont déterminé à faire violence à la *modestie* de l'Auteur , qui , comme on en pourra juger , réussit également à faire parler les Anes & les Conseillers en Grand-Bailliage.

J'espere qu'on me faura gré de la première Edition de cette Piece ; j'ai veillé à ce qu'elle fût correcte & à l'abri des changemens ou retranchemens que les *Contrefaçeurs* se permettent , & dont ils ont donné réellement l'exemple dans un Ouvrage bien plus important que celui-ci.

Je suis donc certain qu'on me remerciera : j'aurai l'air de me défendre ; j'en

avertis d'avance , afin qu'on ne soit pas dupe de ma résistance à recevoir des éloges que je crois mériter.

Si l'événement trompe mon espoir , si la lecture de cette Comédie opere un effet contraire à celui que j'en attends , c'est un malheur que M^e Billema^z & moi partageons avec une foule d'Auteurs & d'Editeurs qui ont l'intention de divertir le Public , & le chagrin de ne pas réussir. On se vengera de l'ennui , en bâillant tout à son aise. Il s'agit de Grand-Bailli & de Grand-Bailliage ; & l'on bâilleroit à moins.

GUBIAN , pere.

A V I S

A U L E C T E U R.

IL n'a pas été possible d'être rigoureusement exact dans la suite des événemens rappelés dans cette Piece, par rapport à l'unité du tems & du lieu; les Auteurs Comiques, Tragiques, Dramatiques, se donnent tous les jours une pareille licence; ils transportent les faits, & les arrangent plus ou moins heureusement. Il n'en est pas de la Comédie, comme de l'Histoire: la vérité doit être la base de celle-ci, & la fiction doit embellir l'autre. Cependant on ne s'est permis d'intervertir l'ordre des faits, qu'autant qu'il a été nécessaire pour animer l'action, & y répandre plus d'intérêt.

On fait ces observations, sans trop espérer d'échapper à la critique, ou d'adoucir la censure.

LE

LE GRAND BAILLIAGE
DE LYON;

COMÉDIE en un Acte & en Prose

ACTEURS,

MM. LES OFFICIERS AUDIT SIÈGE.

La Scène est dans la Chambre des rapports.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. LE GRAND-BAILLI, BASSET,
M. GRASSOT, Conseiller.

M. BASSET, (*tenant des lettres ouvertes*).

C'EST en vain que la voix de la patrie se fait entendre ; l'intérêt doit l'emporter ; de l'argent comptant, mon cher ; cela est décisif....

Quel homme que ce Lamoignon ! Comme il connaît le cœur humain ! comme il nous connaît sur-tout ! Et le profond philosophe que ce ministre mitré & croisé ! avec l'or qu'il nous fait tenir, & sa bénédiction, nous braverons toujours le cri de la conscience, le mépris de

A

nos concitoyens, la haine publique.... Oui, c'est un parti pris. Qu'importent nos sermens, & notre lettre au parlement séant à Troyes, & celle à nos chers & bons frères du Châtelet ? Ils ont pour eux l'honneur, ils jouissent de la considération des honnêtes gens ; *bagatelles*, mon cher Grasset ! nous aurons sans cela du pouvoir ; nous jugerons qui il appartiendra en premier & dernier ressort ; & malheur à qui ne respectera pas le grand-bailliage & le petit, ci-devant lieutenant-général, & les autres grands officiers du siège.

M. G R A S S O T.

Vous raisonnez comme il vous plaît, M. le grand-bailli ; votre part est la plus forte, en qualité de *cheville-ouvrière* (1) & de favori du garde des sceaux ; mais moi je n'ai qu'une petite portion, & cela me fâche beaucoup. N'est-il pas injuste que, buvant dans la même coupe d'opprobre, les récompenses soient inégales ? En vérité, j'ai presque envie de *protester* : cela pourroit déshonorer quelques-uns de mes créanciers, qui ont regretté à la quittance générale qu'il m'a fallu extorquer, pour m'asseoir avec vous sur les lis ; ils diront, peut-être, » c'est un honnête homme au fond ; s'il a failli, *errare humanum est*, c'est qu'il n'a pu mieux faire ; il lui falloit une grande occasion pour se distinguer, & il ne l'a pas laissé échapper : il nous doit en-

(1) *Nota.* Le sieur Grasset oublie le tiré énergique dont le public a gratifié le sieur Basset, celui de pistolet de poche du garde des sceaux.

(3)

» core ; mais n'en parlons plus , puisqu'il a pro-
» testé «.

M. B A S S E T.

Gardez-vous de faire cette folie. Au surplus ,
je fais à quoi m'en tenir. Vous ne protesterez
pas , pour peu qu'il y ait à gagner avec nous.
Je vois bien que vous êtes accoutumé à vendre ;
On a toujours du goût pour son premier mé-
tier : combien voulez-vous encore pour continuer
à honorer le tribunal de votre présence ?

M. G R A S S O T.

Le prix de ma charge est 15,000 livres en
fus.

M. B A S S E T , (ironiquement).

M. le magistrat , mettez la main sur la con-
science. Ne pouvez-vous rien rabattre ? est-ce là
votre dernier mot ?

M. G R A S S O T , (avec humeur).

Je n'en retrancherois pas une obole.

M. B A S S E T.

J'en écrirai en cour. Chut , voici plusieurs
confrères.



SCENE II.

*Acte précédent, MM. DE LEUILLOIN, PERRET
& VARENARD.*

M. DE LEUILLOIN.

BON JOUR, M. le grand-bailli. Que tenez-vous là, petit badin ? Je gage que ce sont quelques bonbons que M. le garde des sceaux vous envoie, & dont vous nous ferez part ; car vous savez quel est notre marché. De l'argent, mon ami, ou nous vous laissons chargé du grand-bailliage & de ses accessoires ; vous porterez le fardeau tout seul, & vous sortirez d'affaire comme vous pourrez.

M. PERRET.

Je suis de cet avis ; mon beau pere a raison. J'ai fait des économies étant garçon ; j'ai vieilli dans le célibat autant qu'il m'a été possible ; je suis doyen du tribunal ; mais je me suis marié, & mon mariage m'a coûté beaucoup ; on gagne ici fort peu en jugeant ; le métier ne vaut rien du tout ; voici une bonne *aubaine*, il faut en profiter, nous n'en aurons jamais une pareille. Quant à moi, Messieurs, je me contente de 1000 louis ; j'aurai de quoi satisfaire les fantaisies de ma petite femme ; la jolie friponne ! On diroit qu'elle n'est pas la fille de M. de Leuillon ; bien des gens croient qu'elle est la

mienne ; cela est si jeune ! je la traite en conséquence ; je l'aime comme un pere , & puis c'est tout ; chaque chose a son temps ; j'ai été un vaillant autrefois , & par-dessus cela un petit-maître.

M. B A S S E T.

Il ne vous manquoit pas de devenir grand-bailli pour être un homme parfait.

M. V A R E N A R D.

Je pense ainsi , M. le grand-bailli , qu'il n'y a point de titre qui l'emporte sur celui-là ; j'ai été conseiller en la sénéchaussée & siége présidial ; je suis mieux que cela , je suis à présent officier en grand-bailliage ; je puis me faire respecter de Lyon à Mâcon , & vice versa . Qu'un maraud de pontonier s'avise de me refuser le passage lorsque sa barque sera pleine , il verra beau jeu ; j'en écrirai à M. de Scépaux ; & s'il ne me rend pas justice comme il faut , c'est-à-dire comme il me plaira , je prierai M. le grand-bailli d'en écrire deux mots à M. le garde des sceaux , qui en dira un mot à M. de Sens , qui en instruira Sa Majesté ; & le coquin de pontonier ira pour le moins aux galères ; ce qui sera très-juste & très-conforme à la loi.... à la loi....

M. G R A S S O T.

Vous avez donc étudié les loix , M. Varenard ?

M. V A R E N A R D.

Apparemment , Monsieur. Est-ce qu'on peut être gradué sans avoir appris par cœur le code

& le digeste , & par conséquent sans être très-savant ? Serions-nous conseillers en ce siège, si nous n'étions pas des savans , des habiles gens , des gens de poids & d'un mérite si grand , que M. le garde des sceaux , qui s'y connaît bien , a fait de nous de grands-baillis ? ce qui c'est sans réplique.

M. D E L E U I L L O N.

J'admire M. Varenard , il est logicien aujourd'hui : il lui arrive rarement de raisonner ; mais , lorsqu'il raisonne , il s'en tire à merveille ; il est bon qu'il y ait , dans notre compagnie , quelqu'un qui tache en soutenir les prérogatives. La querelle de M. Varenard avec le *pontonier* , apprendra à MM. les Lyonnais à ne pas rire à nos dépens ; toute la France saura que ce pontonier , escorté de deux cavaliers de maréchaussée , a été traduit à la campagne de M. Varenard , qui étoit absent , pour lui faire des excuses , *dont & du tout* a été dressé procès-verbal. La forme , Messieurs , la forme est excellente en pareil cas ; on verra qu'on ne se moque pas impunément des grands-baillis : il faut , de temps en temps , des exemples pour intimider les railleurs. Nous aurons , peut-être , plus d'une occasion d'employer l'autorité souveraine dont nous sommes revêtus , & la protection que les ministres nous offrent : avec ces armes , nous mettrons les témoignaires à la raison. M. Graffot , on m'a dit que vous avez été insulté.

M. G R A S S O T.

Bon ! ce ne sont que des plaisanteries dont je

(7)

n'ai pas osé me fâcher, de peur de compromettre ma dignité.

M. P E R R E T.

On m'a cependant rapporté que cela avoit été sérieux, on m'a parlé de nasardes, de croquignoles, de bâillemens affectés & prodigués outre mesure....

M. B A S S E T, (*vivement*).

Vous avez eu tort, M. Graffot, vous auriez dû prendre des informations, & savoir quelle étoit cette canaille insolente: j'aurois obtenu des lettres-de-cachet; on auroit enfermé les délinquans. Ignorez-vous que les Baillies sont au pouvoirs de M. le garde des sceaux, & que je suis son favori?....

M. G R A S S O T, (*tristement*).

On m'a dit qu'il falloit nous accoutumer à ces politesses, & que cela ne dureroit pas; je prends patience.

M. P E R R E T.

Vraiment, cela est héroïque. Après tout, Messieurs, il faut bien nous attendre à être les martyrs de la révolution qui s'opere dans l'administration de la justice. Quels droits aurions-nous sans cela aux largeffes qui sont le prix de notre obéissance? Pourvu qu'on nous paye bien, nous souffrirons toutes ces avanies: ce qui est violent, passe vite..... Quel est ce visage noir, ce conseiller à triste figure? Quel œil hagard! quel maintien gauche! on le prendroit pour un cartouche déguisé en juge. Ah! pardieu, c'est notre confrere Orset de la Tour.

(*Tous ensemble*).

C'est lui-même.

SCENE III^e.*Les Acteurs précédens.*

M. ORSET DE LA TOUR.

JE vous l'avois bien prédit, Messieurs, que le grand-bailliage ne tiendroit pas; vous vous êtes moqués de moi & de mes prédictions, en me disant que je n'avois d'un sorcier que la mine; voilà pourtant que tout le monde crie après nous; on assure que les ministres vont être renvoyés. Quand je vous disois qu'il falloit attendre, c'étoit l'avis de tous les gens sensés. Les rieurs ne sont pas pour nous, nous allons être bernés. Ne pouvant plus y tenir, j'ai quitté ma chaumiere & ma femme qui fait un tapage de tous les diables; elle me reproche de n'avoir pas su mettre à profit la circonstance pour améliorer ma petite fortune. Si j'avois reçu une somme honnête, je pourrois avoir un ordinaire passable; je ne ferois pas réduit à la triste marmite qui contient à la fois le potage, le bouilli, les entrées & le dessert; je ne ferois pas à pied le voyage avec une piece de 12 sous dans la poche, pour venir figurer avec vous sur les rangs; il y a loin, Messieurs, de mon domajne de Haute-Rive, situ^é dans la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux en Bugey, pour me rendre à l'audience à Lyon où je parois quelquefois; sur mon honneur, je dépense en fouliers dix fois plus que je ne gagne en épices. Lorsque les chemins sont mauvais, j'arrive souvent à jeun, crotté comme

(9)

comme un barbet; personne ne se douteroit que je suis conseiller en grand bailliage, j'ai plutôt l'air d'un coupeur de bourse; en vérité, je dois exciter votre pitié.

M. DE L E U I L L O N.

C'est le mot.

M. B A S S E T.

Je pourvoirai à vos besoins, M. Orset; vous serez dorénavant chauffé, alimenté & transporté d'une manière convenable; vous êtes un trembleur, un poltron: prenez courage; les lettres que je vais communiquer à la compagnie dissipent vos alarmes; les ministres sont en faveur plus que jamais; le grand-bailliage est assis sur des fondemens inébranlables; j'en ai pour garant la parole de M. le garde des sceaux, & celle de M. de Montgalant, qui est bien au fait; lisez d'ailleurs les préambules de tous les arrêts du conseil; osez craindre, après cela, un événement que ces énergumènes de patriotes défiront en vain; j'en fais plus que tous les politiques de cafés, qui sement par-tout le désordre. Ah! si l'on me laissoit faire, ils seroient bientôt coffrés. Au reste, il y en a beaucoup de notés, j'ai des espions adroits qui les écoutent; dans peu, justice se fera, ils apprendront à vivre....

M. G R A S S I S T O T.

Je voudrois qu'ils fussent tous en cage.

M. O R S E T D E L A T O U R.

Il faudroit donc embastiller toutes les villes & les faubourgs du royaume, car le cri de proscription, contre notre établissement, est général.

B

M. DE LEUILLO.

Vous êtes extrême dans vos frayeurs comme dans vos expressions, M. de la Tour; le nombre des honnêtes gens n'est pas si grand que vous le supposez; je m'en rapporte à ces Messieurs; voyez combien de magistrats, tels que nous, dans plusieurs provinces, ont accepté, avec reconnaissance, la réforme imaginée par M. le garde des sceaux & son illustre compagnon de gloire: ces braves champions luttent contre l'opinion de l'Europe entière; ils soutiennent le choc avec une noble & courageuse résistance; voilà comment on arrive à l'immortalité; n'entendez-vous pas publier leurs noms & les nôtres par l'une des deux trompettes de la renommée?

M. ORSET DE LA TOUR.

Il me semble, Messieurs, que je n'entends que celle qui est placée à l'endroit que la bienféance défend de nommer.... Mais quelle est la troupe qui s'avance? elle paroît consternée; ces Messieurs ont appris, sans doute, quelque chose d'important; il faut les écouter....

S C E N E I V^e.

M. FAURE DE NONTAVENT, MM. JACOB,
CHIRAT, PONTHUS, GARDEL, CAMIER.

Acteurs précédens.

M. B A S S E T.

MESSIEURS, soyez les bienvenus! quelles nouvelles apportez?

M. DE NONTALENT.

Les nouvelles que j'apporte ne sont pas gaies : nous sommes détestés & maudits ; M. Barou du Soleil est accompagné à Brescou des vœux de tous les bons citoyens & des bénédictions du peuple ; si les parlemens sont rappelés, son triomphe est certain, & notre chute inévitable autant qu'elle sera honteuse. M. Rey, également perséfécute pour n'avoir pas voulu être des nôtres, oppose les suffrages de toute la ville, à l'arrêt qui le destitue de sa place ; les hommages du public & la réclamation de tous les ordres le vengent assez. MM. Loyer & Rougnard ont leur part des justes éloges qu'ont fait du patriotisme généreux, du noble dévouement qui caractérisent les vrais magistrats, que Lyon s'honneure d'avoir pour protecteurs & pour appuis, & dont la mémoire sera chérie à jamais.....

M. BASSÉT.

Quel diable de galimathias ! honneur, patrie, dévouement généreux ; il est bien ici question de tout cela ; vous rêvez, M. de Nontalent.

M. DE LEUILLOU.

Votre discours sent la protestation, M. le grand-bailli criminel.

M. GRASSOT.

Bon, vous verrez qu'il finira par partager avec nous le gâteau. M. de Nontalent, vous faites l'enfant ; mais nous ne sommes pas vos dupes.

M. DE NONTALENT.

En vérité, Messieurs, je suis dans la plus

affreuse anxiété ; il faudroit au moins que des motifs d'un grand poids....

M. BASSET, (en riant).

Nous y voilà ; vous en aurez, M. de Nontalent : la lettre que je vais lire , en contient l'assurance ; & vous , M. Gardel , vous dont les yeux mouillés de pleurs attestent le repentir , on voit bien que vous n'êtes , parmi nous , qu'un novice de quatre jours ; vous n'êtes pas encore assez mûr pour participer aux grands événemens ; sachez vous faire un front qui ne rougisse point ; apprenez qu'avec ce ton de sermeté , que quelques mal-avisés taxent d'impudence & d'effronterie , on surmonte les plus grands obstacles ; montrez-vous par-tout comme nous ; fréquentez les spectacles , les promenades , faites votre cour aux jolies femmes ; tâchez de leur prouver qu'un *bailli* peut être un homme aimable ; si nous avons pour nous le beau sexe , nous serons bien forts , c'est lui qui *fait l'opinion* , qui donne des loix à tous les hommes , & qui regne sur l'univers , par le pouvoir des grâces & de la volupté.

M. GRASSOT.

C'est très-bien dit , M. Basset , vous parlez en amateur , en homme éclairé sur ce point ; il est vrai que votre *derriere* (1) a payé un peu

(1) Il est , depuis long-tems , très - notoire que M. Basset fut surpris par le mari d'une belle dame ; elle l'avoit caché , grâce à sa petite taille , sous sa table à toilette. Le mari , armé de verges , força l'amant de sortir de sa cachette , & profitant de la posture où il étoit les gregues basses , il lui infligea fortement une correction qui l'empêcha , pendant quinze jours , de siéger au conseil supérieur.

cher les leçons que vous avez reçues ; mais nous serions trop heureux d'acquérir, au même prix, les lumières que vous avez.

M. GARDEL, (*en pleurant*).

Mon papa m'a forcé, Messieurs, de devenir bailli ; c'est bien malgré moi, je vous le jure, que j'ai franchi le pas ; j'ai un pressentiment funeste ; ceci finira mal ; je suis inconsolable. Ah ! pourquoi faut-il qu'on fasse ce qu'on ne voudroit pas faire ? Je voudrois être bien loin d'ici. Non, je sens que je ne ferai jamais digne de vous ; mon cœur me dit qu'on ne doit point trahir ses fermens ; si le bien public étoit l'objet des nouvelles loix, y auroit-il tant de mécontents ? Je lis avec attention les écrits que la réclamation universelle a dictés ; j'y trouve tant de vérité, de force & de solidité, que j'ai honte d'être ce que je suis. Ah ! mon papa, mon papa, vous m'avez fait faire une grande sottise : il n'y a que ma jeunesse & mon inexpérience, qui puissent la faire excuser.

M. BASSET.

Votre foiblesse est sans égale, Monsieur ; elle passe les bornes ordinaires ; modérez les transports de cette douleur ridicule ; imitez-nous, vous ne pouvez choisir de meilleurs modeles. Messieurs, prenez vos places, vous allez entendre les dispositions de M. le garde-des-fceaux en notre faveur.

M. DE NONTAVENT.

Plaise au ciel que ce ne soient pas ses dispositions de dernière volonté ! les legs qu'il peut nous faire, seroient caducs, & ce seroit grand dommage.

M. DE LEUILLO N.

Ne vous a-t-on pas dit qu'il s'en falloit de beaucoup qu'il fût prêt à mourir de la mort des ministres? Devriez-vous ajouter foi aux bruits populaires? Il est utile plus que jamais. Il a si bien brouillé les choses, que le Roi perdroit sa couronne, s'il le renvoyoit. Vous voyez bien qu'il est impossible que nous cessions d'être grands-baillis; notre constitution est liée essentiellement à celle de la monarchie. Ne rougissez-vous pas à votre âge d'avoir peur des *revenans*? Ceux qui sont morts, sont bien morts; & l'*avarice Acheron ne lâche point sa proie*.

M. DE N O N T A L E N T.

Il l'a cependant lâchée en 1774; & ce fut un plus grand miracle que celui qui pourroit s'opérer.

M. B A S S E T.

Nous perdons notre tems à discourir. Ecoutez, Messieurs; cette lettre est de M. Montgalant: elle m'est adressée. (*Il lit*).

« Mgr. le garde-des-sceaux, Monsieur, vous
 » aime plus que jamais. Soyez bien certain,
 » vous & votre tribunal, de la bienveillance
 » & de la protection de M. de Sens; tous les
 » deux sont comblés des grâces de leurs ma-
 » jestés. Leur crédit n'a plus de bornes; & leur
 » influence puissante vivifiera, comme elle a
 » fait jusqu'à présent, toutes les branches du
 » gouvernement. Les familles désolées, les pro-
 » priétaires de charges dépouillés, les plaideurs
 » ruinés par le retard de la justice, tous les
 » ordres crient un peu. Mais enfin, il y aura

» un terme à cela. Les états - généraux remer-
 » cieront , à genoux, Messieurs de Sens &
 » Lamoignon; ils donneront la sanction à votre
 » établissement. Vous serez réintégrés dans vo-
 » tre bonne *fame* & *renommée*; & avec les ré-
 » compenses pécuniaires que vous avez reçues,
 » & celles que vous toucherez encore , vous
 » aurez la gloire d'avoir contribué les premiers
 » à la salutaire révolution , qui mettra pour
 » toujours les peuples sous la dépendance des
 » ministres & de MM. leurs valets de chambre;
 » ce qui sera , sans contredit , pour le plus
 » grand bien du royaume. Je suis avec les sen-
 » timens que vous méritez , &c. &c. ».

M. BASSET.

« Vous l'entendez , Messieurs; cela n'annonce
 » ni retraite , ni démission , ni congé.

M. DE NONTAVENT.

« Ce M. Montgalant fait dorer la pilule.

M. BASSET.

« Voici ce que me mande M. le vice-chancelier
 » lui-même. (Il lit en renforçant la voix).

« Mon cher petit Basset , je fais ce que je
 » vous dois; j'ai appris à vous estimer ce que
 » vous valez , pendant les conférences que nous
 » avons eues ensemble : vous aviez déjà fait
 » vos preuves; mais vous avez surpassé l'opi-
 » nion que j'avois conçue de vous. Le Roi
 » n'oubliera jamais les obligations qu'il vous a;
 » car je ne cesse de lui vanter vos services.
 » Rassurez vos Messieurs; dites-leur de ma part

» qu'ils feront toujours très-distingués des officiers des autres grands-bailliages, auxquels » ils ont donné l'exemple. Celui de Bourg-en-Bresse vient de se signaler par un acte de » vigueur contre le parlement de Dijon. Ecoutez, avec attention, ce que M. Rambaud, » avocat du Roi, vous communiquera ; je l'ai » chargé d'une commission importante, & vous » le seconderez avec le zèle que je vous » connois.

« L'abbé M.... est parti cette nuit déguisé » en courrier ; il est chargé de vous remettre » les sommes que vous demandez, par forme » de supplément pour MM. vos confrères. M. » de Sens les trouve *un peu chers* ; mais peu » importe, j'en ai besoin, je les paie en conséquence. Vous traiterez avec eux ; qu'ils ne » s'avisent pas de faire encore les récalcitrans, » je les enverrois à Brescou, où aux îles Sainte-Marguerite. Le lieutenant de police de votre » ville & le procureur du Roi, savent ce qu'il » en coûte, lorsqu'on me résiste. Quant à votre » M. Loyer, il faudra s'en passer, puisqu'il est » intraitable ; ces honnêtes gens ne sont bons » à rien : à la première occasion, je tâcherai » de le punir d'une manière ou d'autre.

» Dénoncez-moi tous ces mutins qui ont » l'audace de me blâmer publiquement, & qui » soupirent après ma retraite & celle de M. » de Sens ; je les logerai à la Bastille, où ailleurs, il y a encore de la place. Veillez sur- » tout les avocats : on m'a rapporté que plusieurs n'alloient pas de bon cœur à l'audience ; » que quelques-uns se permettoient des déclara-

» mations

» mations indécentes contre les édits du 8 Mai
 » dernier , & l'institution des grands-bailliages.
 » On ajoute que les *procureurs* ont fait circuler
 » un tarif qui prouve quelques petites extor-
 » sions de votre part , quelques exactions que
 » vous commettez peut-être par *inadvertance* ,
 » & que le procureur - général en est instruit ;
 » c'est une misère à laquelle il ne faut pas prén-
 » dre garde : il en est de cela comme des ar-
 » rêtés des parlemens , qui vous qualifient un
 » peu *durement* ; on les brûle , & il n'en est plus
 » question. Encore une fois , de la fermeté , &
 » tout ira bien. Ne croyez point à ma retraite ;
 » je suis en faveur plus que jamais , & M. de
 » Sens aussi : nous nous moquons de nos ennemis ,
 » quels qu'en soient le nombre & la qualité ;
 » & quand même il arriveroit que nous nous
 » retirerions , vous serez toujours nos amis ,
 » nos enfans chériss ; vous serez maintenus en
 » grand-bailliage ou autrement : dans tous les
 » cas , vous aurez , pour vous consoler , l'ar-
 » gent que vous aurez reçu , & que vous ne
 » rendrez pas. Je suis votre très-affectionné ,

DE LAMOIGNON.

Eh ! bien , Messieurs , peut-on écrire d'une manière plus obligeante , & dans un style plus clair ?

M. P E R R E T , (avec vivacité).

M. le grand-bailli , avez-vous reçu l'argent ?

M. B A S S E T , (un peu embarrassé).

Oui , Monsieur ; les parts sont faites ; chacun aura son lot ; vous serez tous contents

M. G R A S S O T.

Nous y comptons assurément.

M DE NONTALEMENT , (avec l'air de la réflexion).

Messieurs, je soutiens que les ministres sont voisins de leur chute. La lettre que M. Basset vient de lire, finit d'une façon singuliere..... La tournure des expressions semble laisser de l'incertitude..... Il y a là du louche..... Je me défie de l'amitié qu'on nous offre , *en cas de retraite*..... Je ne fais ; mais.....

M. O R S E T D E L A T O U R.

Je suis de cet avis.

M. J A C O B.

Moi de même.

M. C A M I E R.

Moi de même.

M. P O N T H U S & tous les autres.

Nous de même.

M. V A R I N A R D.

Pour moi, Messieurs, je n'y comprends rien ; voilà ma façon de penser.

M. G A R D E L , (en pleurant).

Ah ! mon dieu , mon dieu , feroit-il possible ?.....

M. B A S S E T.

Ne voilà-t-il pas vos frayeurs qui Renaissent ? Cela est fatigant ; il n'y a pas moyen de courir à une grande entreprise avec tant de foiblesse.

M. B E R G E R , (avec le ton anodin & dévot qui lui est familier).

Messieurs , il faut implorer le très-Haut dans toutes les occasions ; ma chere mere me l'a souvent recommandé ; on obtient tout avec l'assistance des saints. J'ai fait un vœu à Notre-

(19)

Dame de *Fourviere*. C'est aujourd'hui samedi, je cours à l'office : je vais prier pour la conservation du grand-bailliage. Adieu, (*Il sort.*)

M. B A S S E T.

Laissons aller ce pauvre d'esprit, Messieurs ; occupons-nous d'objets plus sérieux.

M. D E L E U I L L O N.

Messieurs, il est certain que les ministres tiendront au moins jusqu'aux états-généraux ; leur présence y est indispensable ; ce sont des hommes pleins de ressources & d'idées neuves & lumineuses ; ils sont adroits, subtils, fins politiques ; leur parti est considérable ; les princes les soutiennent ; ils ont la confiance du roi ; la nation ne peut sortir de la crise où elle est, sans le secours de leurs lumières ; ils ont trop entrepris pour qu'on ne les laisse pas achever : ce qui est fait est fait ; le grand coup est porté : si l'on ne veut pas de nous comme *grands baillagers*, on nous fera *membres de cours souveraines*. Nous ne pouvons que gagner à la métamorphose ; plusieurs lettres confirment ce que j'avance.....

M. B A S S E T.

C'est ainsi qu'on raisonne, quand on connoît, comme M. de Leuillon, les choses & les hommes ; cela s'appelle partir d'un principe, & tirer de justes conséquences, des conséquences infaillibles. Je voudrois bien trouver quelque expédient pour calmer les esprits que la rigueur du ministre, à l'égard de M. Barou, agite singulièrement ; je ne fais quels brouillons ont divulgué que nous avions excité contre lui

le garde-des-sceaux, & provoqué sa détention ; cela est affreux. Qui a pu trahir les secrets de la compagnie ?

M. P E R R E T.

Bon. Il n'y a qu'à laisser dire tout ce qu'on voudra. Que nous fait l'opinion publique ?

M. D E L E U I L L O N.

Il me vient une idée ; attendez, excellente. . . .

M. B A S S E T.

Quelle est-elle ?

M. D E L E U I L L O N.

Connoîtriez-vous quelqu'un de ces apologistes à tant la feuille ; quelqu'un de ces auteurs à qui la faim ôte les scrupules, & qui, pour un peu d'argent, mentent sans pudeur ?

M. B A S S E T.

Non. Qu'en voulez-vous faire ?

M. D E L E U I L L O N.

Ah ! parbleu, les ministres ont rencontré un Linguet qui s'est vendu corps & ame pour vanter leurs opérations ; qui a interprété les édits du 8 mai, on ne peut plus favorablement ; qui a diffamé les cours souveraines pour satisfaire son propre ressentiment ; qui a voulu démontrer que les lettres-de-cachet étoient très-bien imaginées, après l'en avoir fait l'épreuve à la Bastille ; qui, s'il avoit pu, auroit affirmé que la cour plénière étoit le rempart de la liberté des François, & qui a fini par conseiller une banqueroute à l'Etat, pour ranimer le crédit & rétablir les finances ; lui, Linguet, qui a joui, comme avocat, de la plus haute réputation ; lui, qui doit être à l'abri de la tentation honteuse de

gagner de l'argent par des apologies de ce genre ; & nous ne trouverions pas un *affamé*, qui, moyennant salaire compétent, nous rendit un petit service, en composant un petit écrit bien faux, bien calomnieux !

M. B A S S E T.

Contre qui, s'il vous plaît ?

M. D E L E U I L L O N.

Contre M. Barou, puisqu'il faut vous le dire ; & pendant qu'il est à Brescou, on pourroit le travailler ici. Une plume payée pour être cloquente, entreprendroit de nous peindre en vrais patriotes, qui n'ont cherché qu'à procurer à cette ville un tribunal qui épargnât les frais & les lenteurs de la justice. On tâcheroit de persuader que la crainte de dépendre d'un grand-bailliage, qu'on parloit d'établir à Mâcon, nous a fait accepter ce que nous avions la ferme intention de refuser ; on affecteroit de nous plaindre d'avoir été invités à cette acceptation par M. Barou lui-même ; on soutiendroit que nous sommes en état de prouver qu'il nous a excités ouvertement, dans nos assemblées particulières, à seconder les vues du garde-des-sceaux ; & qu'il ne nous a abandonnés que lorsqu'il a été conseillé de se comporter de maniere à se ménerger le parlement, en cas de retour, ou à pouvoir, sans obstacle, s'élever sur nos ruines, si l'on érigeoit à Lyon un tribunal souverain, dont l'une des premières places feroit évidemment le prix de ses manœuvres ; on chargeroit le tableau de beaucoup d'épithetes injurieuses, & de déclamations outrageantes ; je vous garantis qu'on rameneroit les esprits : on diroit qu'il est heureux

que les mesures de Barou aient été rompues par le garde-des-sceaux, qui l'a forcé de s'expliquer, & qu'il ne lui est arrivé que ce qu'il mérite; on passerait du vif intérêt qu'il inspire, à un sentiment opposé; & si nous n'étions pas entièrement justifiés à ses dépens, on conviendroit du moins que la fatalité des circonstances nous a fait faire une démarche innocente dans son principe, & dont les conséquences ne pouvoient pas aisément se prévoir.

Toute la compagnie dit: *Bravo, bravissime, M. de Leuillon; à merveille; on ne peut mieux.*

M. BASSET.

Vive M. de Leuillon, pour imaginer les noirceurs! Celle-ci nous seroit infiniment utile; je n'apperçois qu'une difficulté: où diable trouver le misérable écrivassier, qui voulût se charger de cette iniquité, & qui pût s'en tirer passablement? Il n'y auroit, tout au plus, que le chirurgien *Bruni*, votre *façotum* & votre *Basile*; mais je doute qu'il s'en acquittât comme il convient. A l'inventeur du projet devroit appartenir aussi le succès de l'exécution: laissez-vous tenter par ce double laurier, M. de Leuillon.

M. DE LEUILLON.

Je suis confus de cet éloge, & sur-tout de l'opinion que vous avez de mes talents; je n'écris jamais, je ne fais pas écrire..... Mais j'ai prévu votre embarras; j'ai voulu vous pressentir sur ce petit tour de ma façon; & puisque vous l'aprouvez si fort, en me proposant de l'exécu-

(23)

ter en grand , je vous dirai que je l'ai exécuté
en petit....

M. BASSET.

Et comment cela , je vous prie ?

M. DE LEUILLOU.

J'ai répandu & fait répandre fourdement tout
ce que je viens de vous dire ; & mon affidé
Bruni ne m'a pas été inutile. Pour peu que vous
& les *vôtres* me secondez , dans 24 heures
il n'y aura qu'un cri de proscription contre
M. Barou.

M. GRASSOT.

Vous avez raison ; rien ne court si vite que
la calomnie & le mensonge. Reposez-vous sur
nous , mon confrere , vous ferez secondé.....
Quel est ce bruit ? La porte s'ouvre avec fracas !
Ce sont les avocats du roi.

SCENE V^e.

MM. RAMBAUD ET MONTVIOL , (*entrent*
en se regardant avec l'air du courroux & du
dédain , & prennent leur place.)

M. MONTVIOL.

MESSIEURS , M. Rambaud veut tout l'hon-
neur attaché à nos fonctions , parce qu'il est
le premier ; cependant je me flatte d'en savoir
plus que lui : le fait est certain.

M. RAMBAUD , (*très-vivement.*)

Messieurs , M. Montviol ne fait ce qu'il dit ,
c'est à moi à requérir & conclure ; il sied bien

à un nouveau venu de me disputer cette prérogative.

M. MONTVIOL.

Messieurs, mon réquisitoire est bien fait; M^e. *Musset*, qui n'est pas un sot, l'a trouvé excellent; il y a même un peu du sien: c'est vous en dire assez.

M. RAMBAUD.

Messieurs, je parle *d'abondance*, & même fort abondamment; ce que je vais vous dire est un *er abrupto*, un *impromptu*; je suis improvisateur en vers ainsi qu'en prose, dans les boudoirs & à l'audience; je vous promets du bon, du délicieux, la matière est riche & des plus neuves. M. le garde des sceaux doit vous avoir prévenus, qu'il m'avoit chargé d'une importante commission; je viens tout exprès pour la remplir, je m'en sens tout-à-fait capable.

M. MONTVIOL.

Je suis, pour le moins, aussi digne de votre attention, que M. Rambaud; je fais de quoi il s'agit; j'ai travaillé toute la nuit avec les clercs de M^e. *Musset*; je ne souffrirai point que le fils d'un homme anobli, parce que la goutte l'a empêché de devenir échevin, l'emporte ici sur moi; il n'est qu'écuyer, & moi je suis chevalier; vos registres l'attestent, Messieurs, je suis qualifié ainsi.

M. RAMBAUD.

Qui? vous, chevalier! sans doute comme l'étoit le cousin de madame la Ressource, le marquis de *Brioche*.

M. MONTVIOL.

Il vous convient peu de faire le fier avec moi;

(25)

moi ; M. l'écuyer, allez au château d'If rejoindre M. votre frere le banqueroutier, qui est écuyer aussi.

M. RAMBAUD.

Petit grimaud de palais, tout vermolu de l'étude, tout couvert de la poussiere des dossiers.

M. MONTVIOL.

Petit orateur, bien vain, bien sec, tout bouffu d'impertinence & de fatuité.

M. RAMBAUD.

Plat courtisan des beautés de coulisses, parasite de procureurs.

M. BASSET.

Insolents tous les deux ! Sortez, laissez-nous délibérer.

(Ils sortent, & MM. vont aux opinions.)

S C E N E VI^e.

(MM. reprennent leurs places.)

M. BASSET.

Q U'ON fasse entrer M. Rambaud.

(M. Rambaud entre, on apperçoit M. Montviol sur le seuil de la porte.)

M. MONTVIOL. *(à M. Rambaud, en s'éloignant.)*

Nous nous verrons : je t'attends au bas de l'escalier....

M. RAMBAUD.

Je ne te crains gueres, pourvu que les clercs de Muffet n'y soient pas.

D

Remettez-vous, Monsieur, nous allons vous entendre.

M. RAMBAUD, (*sortant une brochure in-12 de sa poche, prend sa place.*)

Messieurs, nous dénonçons un de ces ouvrages infernaux que les gens qui prétendent aimer le vrai & l'utile, appellent céleste & divin.

(*Il touffe.*)

Vous vous doutez déjà qu'il s'agit du mémoire du sieur Bergasse, intitulé : *Observations sur un écrit du sieur de Beaumarchais*, avec cette épigraphie orgueilleuse, tirée du psaume 116 : « *Loquebar in conspectu regum de testimoniiis tuis, & non confundebar* ». Et finissant par ces mots : *Voilà la tâche que je m'efforcerai de remplir.*

La publicité de cet écrit, l'enthousiasme qu'il inspire, & les lumières qu'il répand, sont autant d'attentats punissables, puisqu'ils tendent à justifier les parlements que nous avons intérêt qu'on calomnie, & à hâter l'instant fatal de notre chute.

Nous ne parlerons point du style de ce dangereux écrivain, nous ne réussirions pas à en dire du mal ; mais il suffit de lire son ouvrage, pour appercevoir que cet auteur n'est pas de nos amis, ni celui de nos seigneurs les ministres ; & c'est ce qui a excité contre lui la censure de notre ministère.

Vous avez à vous venger & à venger Messieurs de Lamoignon & de Sens ; c'est à quoi vous devez réfléchir en cet instant. — Il faut un exemple éclatant....

Le sieur Bergasse réfute avec hardiesse les

calomnies que nous & les nôtres ne cessons de répandre contre les parlements, pour les rendre odieux à la nation & aux provinces, dont ils soutiennent la liberté & les droits. — Il démontre, par des sophismes adroits, que le vil motif que nous leur supposons dans leur refus d'enregistrer l'impôt territorial, est d'une fausseté évidente. « Puisqu'ils avouent leur incompétence, dit-il, & qu'ils réclament les états généraux, ils n'ont donc aucune prétention à l'aristocratie, au partage de l'autorité royale; & si cet impôt est adopté par la nation assemblée, comme il est nécessaire qu'il le soit, les parlements y seront assujettis ainsi que tous les ordres de citoyens ». C'est avec de tels raisonnements que l'auteur de l'écrit, que nous dénonçons à la cour, s'efforce de détruire les chimères que nous avons intérêt d'accréditer.

Il ose entreprendre de prouver que la réforme de la justice n'a été imaginée que pour en imposer à la nation, & la distraire de l'objet principal sur lequel on craignoit qu'elle ne fixât trop douloureusement ses regards; la dilapidation des finances, l'impunité des déprédateurs, & l'abyme effrayant qu'il faut combler.

Il insulte, presque en face, à nos illustres & généreux protecteurs, par qui nous avons reçu de l'argent, & par-dessus l'ampliation magnifique de nos pouvoirs, comme juges presque souverains en matière civile & criminelle.

Il pousse l'audace & le mépris de l'autorité ministérielle, jusqu'à dire à sa majesté qu'elle est indignement trompée par ceux que sa confiance honore, & que sa justice épargne pour

notre bonheur & le maintien de cet auguste tribunal.

Mais c'est sur-tout contre les grands-bailliages que la malignité du sieur Bergasse se déploie avec plus de fureur. Nous ne méritons, suivant lui, ni la confiance des peuples, ni la considération, ni le respect qui sont dus aux vrais & légitimes dépositaires des loix. Il prétend que les ministres ont pu nous revêtir du terrible ministère d'expédier en bref la *justice*, qui se trouve effectivement, par ce moyen, très-rapprochée des *justiciables*, mais qu'ils n'ont pu garantir de l'ignorance, de la prévention, de la crainte de déplaire aux hommes puissans, & sur-tout nous départir, par des édits, les connaissances requises pour juger des matières qui nous sont étrangères, telles que celles réservées aux tribunaux d'exception & d'attribution.

Il suffit, sans doute, Messieurs, de cet exposé, pour mériter toute la rigueur que vous pouvez employer à réprimer de semblables excès; nous n'ajouterons qu'une réflexion à celles que vous avez déjà faites, c'est qu'il est important de nous signaler par quelque acte rigoureux, tel que ceux dont plusieurs grands-bailliages ont fourni le modèle.

Des arrêtés de parlemens ont subi les flammes; nos chers & bons frères de Bourg-en-Bresse ont rendu notoire à l'Europe entière, par la voie de l'impression, le jugement qu'ils ont prononcé contre le parlement de Dijon, qui les déclaroit infâmes & traitres à la patrie, comme nous l'avons été. Nous devons, pour l'honneur de ce tribunal, pour le nôtre, s'il

est possible, & sur-tout pour l'édition des gens de notre parti, nous distinguer, en ce jour, par un jugement qui remplira les vues de M. le garde des sceaux, qui satisfera notre amour-propre outragé, & fera sentir notre influence dans les affaires publiques où nous sommes appelés à jouer un rôle si brillant, & si digne de nous.

Ce considéré, nous requérons qu'un exemplaire de l'écrit du sieur Bergasse, ci-dessus désigné, soit lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, au pied du grand escalier du palais, comme attentatoire à l'autorité des ministres, injurieux aux grands-bailliages, & tendant à soulever contre nous les esprits les plus indifférens; en conséquence, que défenses soient faites à tout colporteur, imprimeur, de vendre & distribuer ledit écrit, & à toute personne de le lire, sous peine d'amende & de punition corporelle, &c. &c. &c.

[*MM. les gens du roi se retirent. MM. vont aux opinions.*]

SCENE VII^e.

[*MM. reprenent leurs places, & font appeler le Greffier.*]

M. BASSET.

M. DE NONTAVENT, vous venez d'entendre MM. les gens du roi; vous connoissez les intentions de M. de Lamoignon: les conclusions de

M. Rambaud sont justes ; elles sont appuyées par des raisons invincibles : c'est à vous à prononcer, la matière est de votre compétence.

M. DE NONTALENT , (en se rengorgeant).

Messieurs, je sais quel est mon devoir, je vais vous satisfaire.

[*A peine il commence à prononcer, MM. Ballet & Lacour entrent précipitamment à la Chambre.*]

SCENE VIII.

MM. BALLET ET LACOUR.

M. BALLET.

TOUT est perdu, Messieurs, les ministres sont congédiés ; cent lettres l'attestent ; les parlemens sont rétablis ; les choses rentrent dans l'ordre accoutumé ; nous sommes flambés, c'est fait de nous.

M. LACOUR.

Rien n'est plus vrai : nos patrons nous sont ravis ; ils fuient honteusement, chargés de la malédiction du peuple qui se venge par des supplices, sur leurs simulacres, des maux dont on les accuse.

(*Pendant ce récit, MM. les conseillers s'agitent, quittent leurs places en tumulte ; les uns baissent la tête, d'autres se frappent le front, plusieurs s'écrient : C'en est donc fait, le grand-bailliage n'est plus ! Un huissier apporte, à M. Basset, des lettres.*)

(31)

M. B A S S E T, (après avoir lu.)

La chose n'est que trop certaine ; je ne fais où j'en suis. (à l'huissier.) Soutenez moi ; rendez ce dernier service à votre grand-bailli.... Hélas ! Messieurs, je me suis trompé ; je vous ai égarés ; je vous en demande pardon : nous nous sommes trop pressés ; il falloit attendre. O douleur ! O regrets superflus !

M. G A R D E L, (en colere.)

Eh bien ! Messieurs, nous ne serons donc plus les mignons du sieur Lamoignon ! Ah ! je vais chanter pouille à mon papa. Ces peres croient toujours avoir raison , & que leurs enfans ne sont que des bêtes. Et voilà ce qu'on gagne en les écoutant.

(MM. s'écoulent tristement par la porte qui s'ouvre à deux battans. M. Basset reste seul.)

M. B A S S E T.

O rage ! O fureur ! ambition funeste ! vaines chimères de grandeur ! vous m'avez fait sacrifier mes devoirs & l'honneur , mes confreres trop crédules , & des hommes respectés & chéris de leurs concitoyens. Dieu ! qu'est-ce que je vois ? Qu'est-ce que j'entends ? Pour qui ces applaudissemens , dont les voûtes du palais retentissent ? Ciel ! c'est Rey , ce sont Loyer & Rougnard qui s'avancent. Quels cris d'alégresse , quels transports éclatent encore ! Barou suit

leurs pas ; il triomphe. Sa voix tonnante m'atterre & me confond. Qu'il est grand, qu'il est sublime, celui qui a souffert pour avoir été vertueux & patriote ! Combien je suis humilié ! Ah ! je succombe. Je ne puis résister aux remords qui me dévorent, aux tourmens qui me déchirent. Fuyons, quittons ces tristes lieux.....

(*Il sort éperdu, égaré, & rencontre M. Boulard de Gatelier sur l'escalier.*)

S C E N E I X^e & dernière.

M. B O U L A R D E T M. B A S S E T.

M. B O U L A R D.

EH bien ! mon petit Monsieur, vous êtes à présent joli garçon. Quand je vous disois que votre grand-bailliage ne tiendroit pas ! Il ne nous manquoit que cet évenement, après la déconfiture de *Mermier*. C'est déjà trop d'être relaps ; il faut que vous soyez pénitent ; il convient de vous châtier une bonne fois, afin que vous ne fassiez pas une troisième fottise.

(*M. Boulard abuse de l'avantage que lui donne l'énormité de sa taille sur l'exiguité de celle de M. son gendre. Il le saisit d'un bras que l'âge n'a point encore affoibli ; & de l'autre, il met en évidence ce que la décence ne permet pas de désigner, & y applique de grands coups d'étrivieres.*)

M. B A S S E T (*jous le fouet.*)

Ah ! mon cher beau-pere ! aih ! aih ! je n'y retournerai

nerai plus , je vous le jure ; j'ai cru bien faire.
Aih ! aih ! aih ! c'est assez ; c'est assez.
Grâce ! grâce ! je serai plus sage à l'avenir...

M. B O U L A R D , (cessant de frapper.)

Va , va , tu n'en es pas quitte , ma fille t'en
réserve autant pour ce soir.

DEPUIS , & le 4 octobre , la vision de M. Basset , dans l'avant-dernière scène , s'est réalisée ; la déclaration du roi , qui rappelle le parlement , & les autres cours du royaume , à leurs précédentes fonctions , a été publiée & enregistrée ; les citoyens de toutes les classes ont témoigné leur satisfaction , leur sensibilité , par les acclamations & les applaudissemens que la présence des magistrats qu'ils chérissent a excités , & que le discours éloquent de M. Barou a mérité . Les conseillers en grand-bailliage ont été sifflés & hués , comme ils devoient s'y attendre . Cet événement prouve qu'il faut croire quelquefois aux revenans & aux visions .

F I N.

W. B. O'LEARY (Chairman of the Board)

Les plus belles choses sont de faire.

